Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215601220-20260505-CM20260510-DE

COMMUNE DE LOYAT
11, rue de la Mairie
56800 LOYAT

CONSEIL MUNICIPAL
5 MAI 2026
DELIBERATION
CM20260510

Le 5 mai 2026 à vingt heures,
le conseil municipal de la commune de LOYAT,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
dûment convoqué par M. Didier BOURNE, maire
Date de convocation du conseil municipal le 28 avril 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Présents : Didier BOURNE, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Viviane LE BORGNE, Jean-Pierre PAPION, Jean-André GUILLODO, Pascale LE NOUAILLE, Pierre-Yves JOSSO, Pierrette LELONG, David HAVART, Alexandra NOEL, Lionel HUET, Yoann GUIBOUX.
Absents excusés ayant donné pouvoir : James ROWLANDS donne pouvoir à Jean-André GUILLODO, Sonia GUINY donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Elodie GUILLARD donne pouvoir à Maud GAVAUD.
Votants : 19
Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs le quorum est atteint
Secrétaire de séance : Alexandra NOEL

Programme de voirie 2026

Pour l'année 2026 il est proposé le programme de voirie suivant :

Travaux	**Montant € HT**	**Montant € TTC**
Plateau surélevé Carrefour de la rue de l'Yvel et de la Résistance	52 000.00	62 400.00
Plateau surélevé carrefour de la rue de l'Yvel et de la rue du Tertre	20 000.00	24 000.00
Abaissement de bordures rue du 20 janvier 1944 parcelle ZK273	1 600.00	1 920.00
Abaissement de bordures rue du 20 janvier 1944 parcelle AB 80	4 600.00	5 520.00
Reprise de bordures rue du 20 janvier 1944 parcelle AB 80	1 375.00	1 650.00
TOTAL TRAVAUX	**79 575.00**	**95 490.00**
Maîtrise d'œuvre		
Convention d'honoraires Cabinet URBAE	8 700.00	10 440.00
TOTAL MOE	**8700.00**	**10 440.00**
TOTAL GENERAL	**88 275.00**	**105 930.00**

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver le programme de voirie 2026 ainsi défini, et de lancer le marché
- De demander au Département du Morbihan une subvention au titre de la PST 2026 d'un montant de (88 275.00 X 30%) 26 482.50€
- De demander une subvention au titre des amendes de police et les autres subventions possibles
- D'autoriser le maire ou son représentant à effectuer et signer tous les actes afférents

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215601220-20260505-CM20260510-DE

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le programme de voirie 2026 ainsi défini, et de lancer le marché
- De demander au Département du Morbihan une subvention au titre de la PST 2026 d'un montant de (88 275.00 X 30%) 26 482.50€
- De demander une subvention au titre des amendes de police, et les autres subventions possibles
- D'autoriser le maire ou son représentant à effectuer et signer tous les actes afférents

Décision du conseil municipal :

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire

Le Maire,
Didier BOURNE.